

# Construction de locaux Résultats à fin mars 2018

## Locaux autorisés

Au 1er trimestre 2018, 819 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés dans la région Grand Est, soit un rebond de 26 % par rapport au 1er trimestre 2017. Au niveau national, la hausse est de 12 % sur la même période. Par rapport au dernier trimestre 2017, la progression au niveau régional est de 13 %.

A l'échelle départementale, hormis le recul entre les premiers trimestres de 2017 et 2018 dans la Moselle (-30%), tous les autres départements de la région affichent une progression du cumul trimestriel allant de 7 % dans les Ardennes à 108 % dans la Marne. Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

concentrent à eux seuls 43 % des surfaces des locaux autorisés de la région au premier trimestre 2018.

En cumul annuel, d'avril 2017 à mars 2018, les surfaces autorisées des locaux non résidentiels dans la région Grand Est s'élèvent à un peu plus de 3,1 million de m<sup>2</sup>, soit une hausse de 25 % par rapport à l'année précédente contre 10 % au niveau national. Neuf départements de la région affichent une progression du cumul annuel allant de 10 % dans la Moselle à 69 % dans la Marne. L'Aube est le seul département dont le cumul annuel est en recul (-9%)

Surface de plancher des locaux autorisés	Janvier - Mars 2018		12 derniers mois (Avr 17 à Mar 18)	
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	33 000	7	188 000	42
Aube	82 000	21	226 000	-9
Marne	119 000	108	551 000	69
Haute-Marne	31 000	19	154 000	18
Meurthe-et-Moselle	62 000	33	232 000	11
Meuse	14 000	49	98 000	52
Moselle	79 000	-30	387 000	10
Bas-Rhin	211 000	10	675 000	16
Haut-Rhin	138 000	85	424 000	33
Vosges	50 000	40	202 000	35
Région Grand Est	819 000	26	3 139 000	25
France entière	10 149 000	12	41 673 000	10

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Locaux commencés

Avec 596 000 m<sup>2</sup>, les surfaces de locaux commencés dans la région Grand Est au cours du premier trimestre 2018 font un bond de 59 % par rapport au premier trimestre 2017 mais restent stables par rapport au dernier trimestre 2017. Au niveau national, la progression entre le premier trimestre 2017 et le premier trimestre 2018 est de 13 %.

A l'échelle départementale, huit départements sur dix affichent une croissance entre ces mêmes trimestres qui varie de 3 % dans le Bas-Rhin à 340 % dans les Vosges. Les surfaces de locaux non résidentiels sont en baisse en Haute-Marne et dans l'Aube, respectivement de 3 et 30 %.

En cumul annuel, les mises en chantiers dans la région Grand Est affichent une croissance record de 25 % par rapport à l'année précédente. C'est la première fois que la progression du cumul annuel des surfaces de locaux commencés dépasse 20 % depuis l'année 2000. En volume, avec un peu plus de 2 millions de m<sup>2</sup>, les surfaces mises en chantier retrouvent le niveau de 2014 mais restent loin du record enregistré en janvier 2001 (4,3 millions de m<sup>2</sup>).

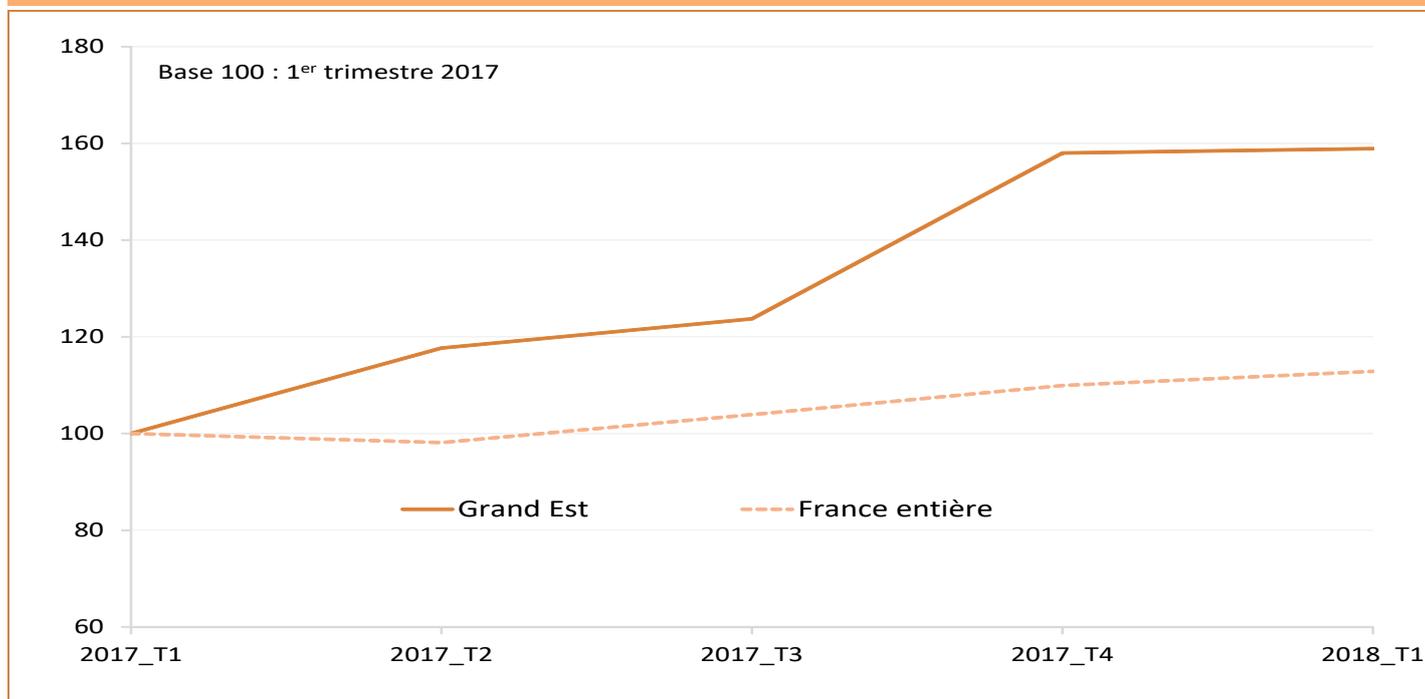
Surface de plancher des locaux commencés	Janvier- Mars 2018		12 derniers mois (Avr 17 à Mar 18)	
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	35 000	42	95 000	-13
Aube	21 000	-30	132 000	28
Marne	61 000	13	442 000	74
Haute-Marne	24 000	-3	90 000	36
Meurthe-et-Moselle	39 000	199	175 000	45
Meuse	13 000	69	51 000	10
Moselle	121 000	184	277 000	47
Bas-Rhin	127 000	3	428 000	-11
Haut-Rhin	74 000	109	234 000	26
Vosges	80 000	340	171 000	35
Région Grand Est	596 000	59	2 095 000	25
France entière	7 116 000	13	26 783 000	10

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Au niveau départemental, le cumul annuel des locaux commencés est en baisse dans deux départements sur dix : -11 % dans le Bas-Rhin et -13 % dans les Ardennes.

Dans les autres départements de la région la hausse varie de 10 % dans la Meuse à 74 % dans la Marne.

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Type de locaux

Par type d'activité, trois secteurs affichent des autorisations en progression très nette au 1er trimestre 2018 par rapport au 1er trimestre 2017 dans le Grand Est: l'hébergement hôtelier, +167 %, le service public ou d'intérêt collectif, +159 % et l'industrie +103 %. La hausse est plus faible dans les autres secteurs d'activité, hormis les entrepôts et les exploitations agricoles ou forestières qui se rétractent chacun de 6 %.

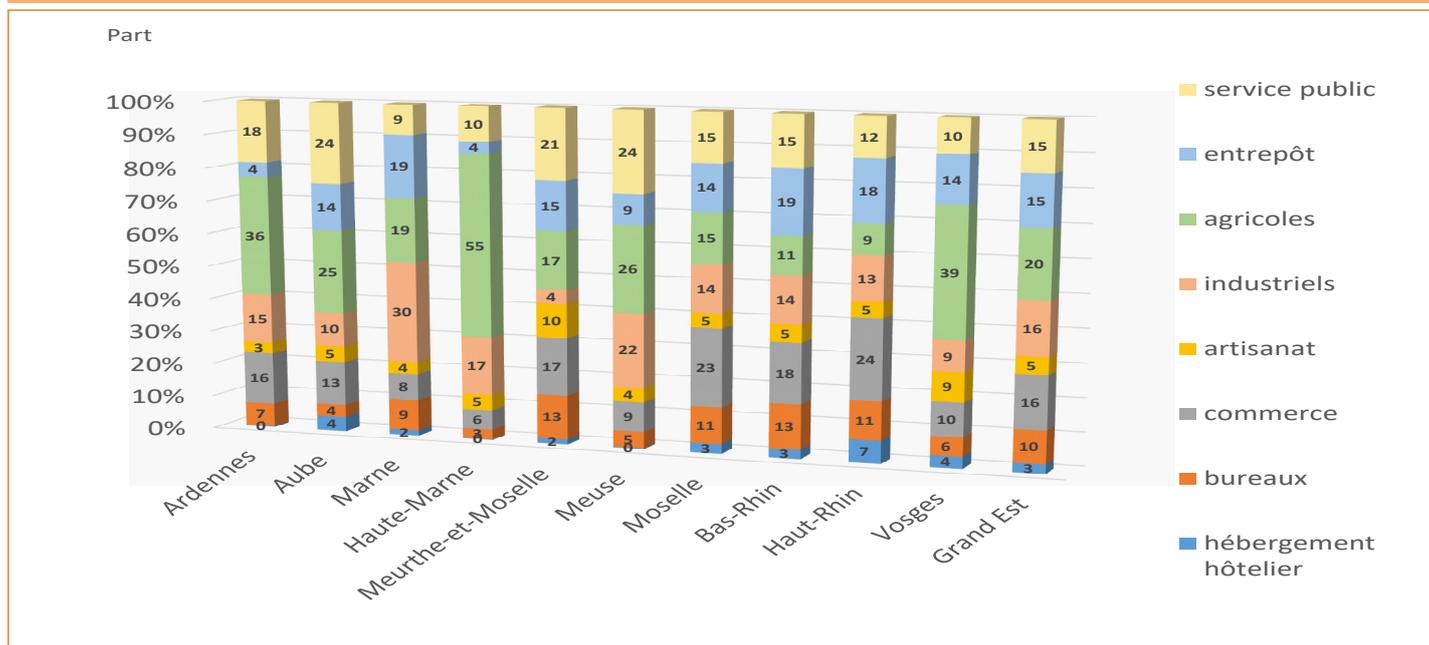
La croissance des mises en chantier de locaux au 1er trimestre 2018 est portée essentiellement par les secteurs de l'industrie (+307 %), des bureaux (+176 %) et du commerce (+90 %). En cumul annuel, la progression des autorisations est très dynamique dans le Grand Est pour le secteur de l'industrie (+123 %). Dans les autres secteurs, excepté le recul dans les

secteurs des exploitations agricoles ou forestières et des entrepôts, la croissance varie de +23 % pour les bureaux à +82 % pour l'hébergement hôtelier. Pour les mises en chantier, seul le cumul annuel des surfaces des exploitations agricoles ou forestières est en baisse (-15%). La progression touche tous les autres secteurs et particulièrement celui de l'industrie (+93 %).

Surface de plancher par type de locaux	Janvier- Mars 2018			12 derniers mois (Avr 17 à Mar 18)		
	Cumul (m²)	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés (m²)</b>	<b>819 000</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>3 139 000</b>	<b>25</b>	<b>10</b>
Hébergement hôtelier	35 000	167	-7	89 000	82	20
Bureaux	84 000	30	82	306 000	23	29
Commerce	112 000	18	-15	496 000	45	2
Artisanat	48 000	19	7	165 000	38	13
Industrie	59 000	103	19	503 000	123	12
Exploitation agricole ou forestière	140 000	-6	0	634 000	-4	0
Entrepôt	190 000	-6	15	485 000	-11	11
Service public ou d'intérêt collectif	150 000	159	15	462 000	43	12
<b>Locaux commencés (m²)</b>	<b>596 000</b>	<b>59</b>	<b>13</b>	<b>2 095 000</b>	<b>25</b>	<b>10</b>
Hébergement hôtelier	6 000	-38	-7	40 000	8	12
Bureaux	71 000	176	8	230 000	33	12
Commerce	109 000	90	8	329 000	31	7
Artisanat	18 000	37	-2	78 000	25	14
Industrie	86 000	307	29	381 000	93	17
Exploitation agricole ou forestière	101 000	1	5	361 000	-15	-3
Entrepôt	76 000	0	7	347 000	34	21
Service public ou d'intérêt collectif	130 000	77	36	329 000	17	13

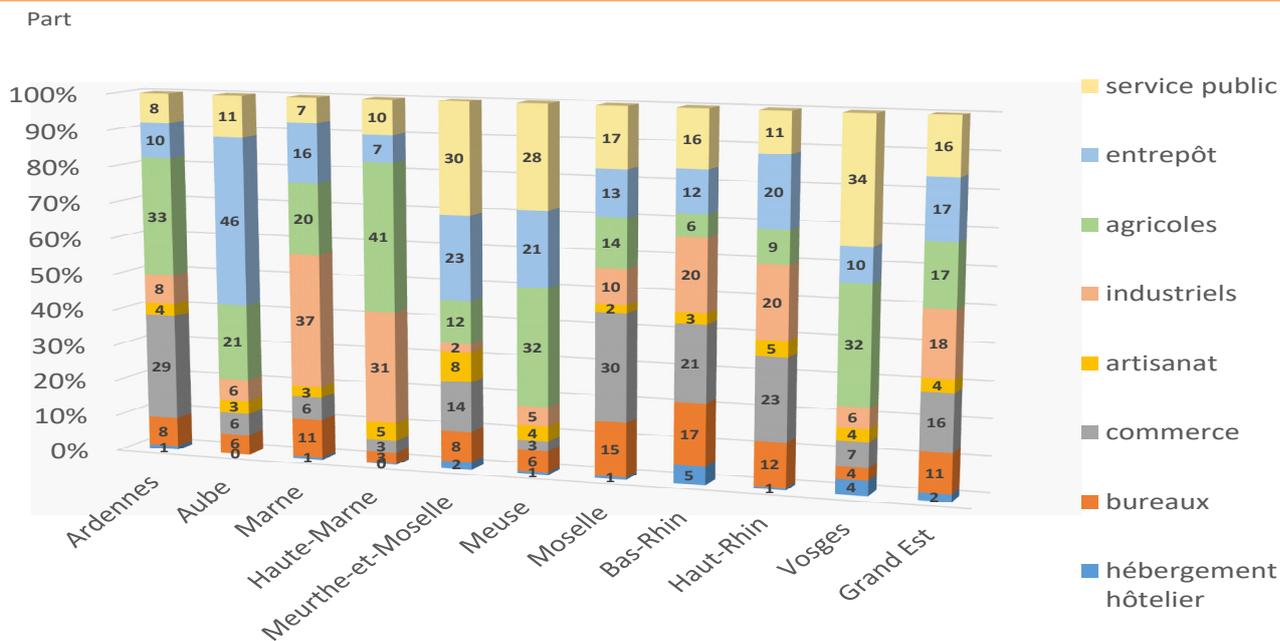
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est , Sit@del2, date de prise en compte

### Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusquen décembre 2013,

les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal ; par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1<sup>er</sup> mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

#### Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Mohamed MEKKI**  
Service connaissance et développement durable